

Meeting U16/U18/U20/U23/Senior

Championnat départemental FFSU

Samedi 20 avril 2024 - La Rotonde à Strasbourg

Horaires	Epreuves	Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7
14H00	80m Haies U16F 0,76 100m Haies U16M 0,84		Perche F+M		Longueur F	Disque F		
14H30	100m Haies U18F 0,76 100m Haies U20/U23/SEF 0,84 110m Haies U18M 0,91 110m Haies U20M 0,99 110m Haies U23/SEM 1,06						Javelot M	Poids M
14H40		Hauteur M						
15H10	80m U16F puis U16M				Longueur M			
15H15	100m U18/U20/U23 SEF					Disque M		
15H30	100m U18/U20/U23 SEM			Tr. saut F				
15H50	800m U18/U20/23 SEF 800m U18/U20/23 SEM						Javelot F	Poids F
16H00	1 000m U16F puis U16M	Hauteur F				Marteau F+M		
16H15	400m Haies U18/U20/U23 SEF 400m Haies U18/U20/U23 SEM							
16H35	400m U18/U20/U23 SEF			Tr. saut M				
16H40	400m U18/U20/U23 SEM							
16H45	200m U18/U20/U23 SEF							
16H50	200m U18/U20/U23 SEM							
17H00	4 X 100m U18/U20/U23 SEF 4 X 100m U18/U20/U23 SEM							

Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury sont admis sur le terrain de compétition.

Numéro de compétition : 288737

Lieu de compétition : Stade de la Rotonde, rue Pierre Nuss, 67200 Strasbourg

Compétition ouverte aux catégories (Années de naissance) :

U16 (Minimes) 2009/2010, U18 (Cadet) 2007/2008, U20 (Junior) 2005/2006, U23 (Espoir) 2002-2004, Senior-Master 2001 et avant. Les Masters participent aux épreuves des seniors

Conditions d'engagement :

- Licenciés FFA titulaire d'une licence 2023/2024 valide la veille de la compétition
- 2 euros par engagement pour les licenciés du 67 et 68 (facturation envoyée aux clubs)
- 10 euros par engagement à régler sur place pour les licenciés des autres départements.

Inscriptions des athlètes et du jury :

A réaliser par le club via le site <https://www.athles.org/> Rubrique Performances/Qualifié(es). Inscription jusqu'au jeudi 18 avril 23h59. Inscription des équipes de relais sur place avant 16h30.

Modification possible des horaires le vendredi 19 avril en fonction des engagements :

Consulter le site www.athles.org

Règlement de la compétition :

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40' avant l'épreuve : désengagement automatique passé ce délai.

Jury :

Chaque club est invité à mettre à disposition sur la durée de la compétition 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes engagés.

Publication des résultats :

Les résultats seront publiés sur le site du CDA67 <https://www.athles.org/>

Contact : wuttmann.vero@wanadoo.fr